

# EN Direct CA

Juin-Juillet 2020



[Retrouvez tous les numéros d'En Direct CA sur l'intranet.](#)

## Sommaire

Délibération

PAGE 2

Focus sur l'AG du 26 septembre

PAGE 2

Focus sur les ressources privées

PAGE 3

Principales Décisions

PAGE 3

Travaux des commissions

PAGE 4

Agenda

PAGE 5

## Édito

### Premiers enseignements de la crise : vers APF France handicap, demain

Chères amies, chers amis,

Malgré le contexte particulier de crise sanitaire le Conseil d'administration a tenu à se réunir deux fois en moins d'un mois. Il a semblé en effet indispensable d'approfondir un certain nombre de réflexions en lien avec la crise que nous avons traversée et les enjeux qui s'annoncent pour cette rentrée.

Premier constat : **l'impact de la crise sur le vécu des personnes en situation de handicap et de leur famille, concernant leurs droits notamment**, est préoccupant. Nous devons en faire une analyse approfondie afin d'interpeller les pouvoirs publics et de formuler des recommandations.

Second constat : **les actions menées dans notre réseau se sont multipliées durant le confinement**. Le bilan est remarquable : **22 000 personnes contactées** et **2 000 accompagnées** ! De belles synergies entre les délégations et les établissements médico-sociaux sont nées, de nouvelles actions et pratiques ont vu le jour. À noter que cette mobilisation va se poursuivre avec l'initiative *"Un été pas comme les autres"*. Durant ces deux prochains mois, des réponses de proximité seront proposées aux personnes en situation de handicap et à leurs proches : activités de loisirs, sorties, répit, etc.

Fin juin, après notre contribution à la réflexion engagée sur le *"monde d'après"*, le CA a, par ailleurs, exprimé sa position sur la réforme de la politique de l'autonomie, plus précisément sur la reconnaissance d'un risque autonomie et la création d'une nouvelle branche indépendante de la Sécurité Sociale et gouvernée par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

Cette réforme répond à l'une des revendications fortes de l'association depuis plusieurs années. Mais le CA défend l'idée que la convergence « personnes âgées / personnes en situation de handicap » ne doit pas se réaliser au détriment des droits et de la représentation de ces dernières. Nous avons également reprecisé notre position sur le sujet de l'accessibilité.

À l'automne, nous engagerons deux réflexions.

**Nous nous intéresserons à APF France handicap, demain**. Cette réflexion se fera sur la base du retour d'expérience des initiatives et des pratiques mises en place pendant la crise par nos délégations, nos établissements et services et nos entreprises adaptées. Il nous faudra capitaliser sur les synergies qui ont été trouvées. Elle s'ouvrira à l'automne à la suite de notre Assemblée générale du 26 septembre et s'inscrira dans notre démarche de mise en œuvre du projet associatif.

D'autre part, nous aurons à poursuivre le chantier engagé sur **le développement et la diversification de nos ressources propres**. Un enjeu de taille pour garantir la pérennité de nos actions locales au plus près de besoins des personnes et de leurs familles.

Enfin, dans le contexte de crise dont nous ne sommes pas encore sortis, l'Assemblée générale sera elle aussi inédite. Elle se déroulera simultanément sur 14 lieux différents reliés entre eux par visio-conférence.

D'ici là, je vous souhaite un été aussi agréable que possible.

Au plaisir de vous retrouver en septembre pour une rentrée sous le signe du vivre enfin ensemble.

Très chaleureusement,



Alain Rochon  
Président

# — Délibération

## Assemblée générale principale du 26 septembre 2020, une AG inédite



En raison de la crise sanitaire et conformément aux articles 4, 5 et 7 de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales, le Conseil d'administration d'APF France handicap, en sa séance du 20 juin 2020, décide de convoquer son Assemblée générale (AG) ordinaire le 26 septembre 2020 à 14 heures simultanément à Paris et dans 13 sites répartis dans les différentes régions en France métropolitaine.

Les 14 sites seront reliés entre eux par visio-conférence. Tout adhérent présent dans l'un de ces sites pourra participer et voter à l'AG quel que soit le site où il se trouve.

En lien avec le directeur régional, au moins un administrateur et le représentant régional seront chargés de garantir la conformité du déroulement de l'AG sur chaque site, s'agissant notamment de l'émargement et des votes.

En fonction des règles sanitaires qui seront édictées par le gouvernement à la date de l'AG, notamment en ce qui concerne la distanciation physique et le nombre de personnes maximum autorisé, le Conseil d'administration pourra procéder à une limitation du nombre d'adhérents présents sur chacun des sites, sur la règle des premiers inscrits (en cas d'égalité, l'ancienneté de l'adhésion primera). Ces précisions seront apportées dans la convocation à l'AG.

Conformément à l'article 5.3 des statuts, tout adhérent inscrit, et qui ne pourra pas participer à l'AG en raison de la limitation du nombre de personnes autorisées, sera invité à donner son pouvoir à un adhérent présent à l'Assemblée générale.

Il pourra également visionner l'Assemblée générale en direct dans une séance organisée par sa délégation, mais sans pouvoir intervenir, ni voter directement.

Les inscriptions à l'AG sont ouvertes sur la [plateforme Participer](#).



## FOCUS sur APF France handicap, demain : après l'AG

Dans la suite de la crise sanitaire, il est important de prendre la mesure du vécu des personnes en situation de handicap et de leurs familles durant cette période et de faire le bilan des initiatives mises en place par le réseau. Il s'agira d'identifier ce qui peut être pérennisé ou initié à partir des nouvelles dynamiques qui ont vu le jour.

Ces initiatives ont aussi permis de faire évoluer la mise en œuvre du projet associatif et d'esquisser les contours

de ce qu' APF France handicap pourrait être demain.

Pour capitaliser sur ces actions et préparer l'avenir de l'association, un temps fort de partage et de réflexion "post-crise" porté par une dynamique participative sera lancé à l'Assemblée générale du 26 septembre. Ce temps qui se déroulera sur plusieurs mois permettra d'assurer la plus large participation malgré le contexte sanitaire.

Le Conseil d'administration a commencé à en dessiner les contours, ce travail pourrait s'appuyer sur :

- Le recueil du vécu de l'ensemble des acteurs APF France handicap, notamment des adhérents et des usagers
- L'organisation dans chaque région d'une rencontre à distance avec les principaux acteurs,
- L'interpellation des CAPFR et CTSR, CAPFD et CTD, CNU et CVS



## FOCUS sur Les ressources privées : la stratégie APF France handicap

Le 19 juin, le directeur des ressources d'APF France handicap, Sylvain Coudon, est venu présenter le projet de développement de ressources privées de l'association, notamment en ce qui concerne les legs et assurances vie, les dons, les grands donateurs et le mécénat.

Si nous souffrons d'un déficit de visibilité et de lisibilité auprès des donateurs, nous avons toutefois de nombreux atouts pour nous positionner auprès d'eux comme une association de référence dans le domaine du handicap.

En 2020, nous travaillons avec une nouvelle agence de marketing direct pour faire évoluer notre stratégie, avec un double enjeu de consolidation et de rajeunissement de notre base de donateurs.

En complément des legs, nos leviers de croissance à court terme sont le mécénat et la philanthropie (grands donateurs), mais ce qui nous assure un fonds permanent ce sont bien, toujours et de façon constante, les campagnes marketing et les assurances vies.

Nos trois enjeux : développer la démarche projet, "donner envie" à de nouveaux donateurs et à nos testateurs de nous soutenir en les plaçant au cœur des dispositifs de l'association ("donor centric") et développer l'axe de la valeur.

## — PRINCIPALES DECISIONS



### Risque et branche autonomie

Le Conseil d'administration d'APF France handicap, en sa séance des 19 et 20 juin 2020, se félicite de la création du risque autonomie et d'une branche autonomie au sein de la sécurité sociale, gouvernée par la CNSA. **Cette création répond à l'une des revendications fortes de l'association.**

Le CA souhaite que **cette réforme s'inscrive dans le cadre d'une politique autonomie ambitieuse et coordonnée**, permettant de renforcer le droit et la qualité de vie ressentie des personnes en situation de handicap, des personnes âgées

et de leurs proches aidants. Cela nécessite de mobiliser de nouveaux financements publics.

Cette politique autonomie doit reposer sur les principes fondateurs contenus dans la note d'orientation annexée à cette délibération, et notamment **sur les principes de suppression de toute barrière d'âge, d'équité, de portabilité territoriale et d'articulation avec les autres dispositifs de droit commun (éducation, emploi, santé, ...) auxquels elle ne peut se substituer.**

Cependant, le Conseil d'administration d'APF France handicap défendra une position forte et déterminée afin que la convergence "personnes en situation de handicap/ personnes âgées" dans le cadre d'une politique autonomie ne se réalise pas au détriment des droits et de la représentation des personnes en situation de handicap.

## Représentation APF France handicap au Conseil Français des personnes handicapées pour les questions européennes (CFHE)

Le Conseil d'administration désigne Pascale Ribes, Secrétaire du bureau du CA, au sein du Conseil d'administration du CFHE.

### Offre de service

#### • Acquisition d'appartements d'exercice à l'autonomie à Paris

Le Conseil d'administration autorise l'acquisition de trois appartements d'exercice à l'autonomie à Paris.

#### • Projet de fusion avec l'association Prévention Soins par APF France handicap

Depuis un an, APF France handicap est en relation avec l'association Prévention Soins qui gère plusieurs établissements et services médico-sociaux pour des enfants sur Saint-Etienne (42). Cette association souhaite confier la gestion à un autre opérateur.

Le conseil d'administration du 3 juillet a donné un accord de principe pour cette reprise.



## Travaux des commissions

**Les différentes commissions de juin et juillet ont continué à travailler sur l'impact du confinement et le suivi de la sortie du confinement dans le cadre de leurs différents domaines : vie du mouvement, droits et libertés, offre de service, finances et ressources.**

Elles ont également préparé les différents dossiers et délibérations présentés en CA : risque et branche autonomie, accessibilité, stratégie ressources privées, etc.

A noter que la Commission vie du mouvement et la Commission initiative et prospective dans l'offre de service (CPIOS) ont partagé leurs réflexions sur les actions communes délégations et ESMS pendant la période de confinement.

De même, la CPIOS et la Commission défense et promotion des droits et libertés ont travaillé début juillet sur une grille d'analyse des situations rencontrées pendant la crise sanitaire afin de faire des recommandations aux décideurs publics. Ce travail va se prolonger en septembre.

Les deux commissions ont également fait un point sur les différentes actions APF France handicap concernant les questions relatives à la vie affective et sexuelle.

Enfin, la commission défense et promotion des droits et libertés a continué de travailler sur les questions relatives aux ressources (AAH / pensions d'invalidité, revenu d'existence). Un calendrier de travail et de mobilisation à court et moyen terme a été défini.

# - RDV agenda du CA

## *Juin - Juillet 2020*



	POLITIQUES	INTERASSOCIATIFS	INTERNES
03/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CNCPH</li> <li>- CNCPH Santé (Commission nationale consultative des droits de l'Homme)</li> </ul>	Collectif Handicaps	Réunion représentants régionaux
04/06	AG Collectif Handicaps avec Sophie Cluzel		
05/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil exceptionnel de la CNSA</li> <li>- Rencontre Olivier Véran, ministre de la Santé</li> </ul>	CA de SOSS (Santé Orale et soins spécifiques)	
08/06		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collectif Handicaps</li> <li>- Réseau droit au savoir</li> </ul>	
09/06	CNCDH (Commission nationale consultative des droits de l'homme)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- GNCHR (groupement national de coopération pour les handicaps rares : le 3ème schéma national handicap rare)</li> <li>- COMEX : Comité exécutif du Collectif Handicaps</li> </ul>	
10/06		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collectif Handicaps</li> <li>- CFHE</li> <li>- FIRAH (Recherche appliquée sur le handicap)</li> </ul>	Réseau thématique santé
11/06		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collectif Handicap</li> <li>- FIRAH - Comité éthique et scientifique</li> </ul>	Bureau du CA
12/06		Collectif Handicaps et le Défenseur des droits	
15/06	CNCPH		
17/06	CNSA	AG du GNCHR	
18/06	CNSA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- AG du GNCHR</li> <li>- Collectif Handicaps</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commissions du CA</li> <li>- CVS du SAJ d'Alonne (60)</li> </ul>
19/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion avec Sophie Cluzel</li> <li>- Collectif Handicaps avec Marianne Monchamps</li> </ul>		CA et AG
20/06			CA
22/06		FIRAH	
23/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité de gouvernance du CNCPH</li> <li>- CNCDH</li> </ul>		

	POLITIQUES	INTERASSOCIATIFS	INTERNES
24/06		<ul style="list-style-type: none"> <li>- AG Dons en confiance</li> <li>- Collectif Handicaps</li> <li>- CA FIRAH</li> </ul>	Réseaux thématiques Santé
25/06	CNCPH		
30/06	CESE - Conseil économique, social et environnemental		
01/07	CNCPH	Collectif Handicaps	
02/07	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CNSA</li> <li>- CNCDH</li> </ul>		Commissions du CA
03/07		Fédération nationale des sapeurs-pompiers pour un partenariat Handi-secourisme	CA
04/07		Fédération nationale des sapeurs-pompiers pour un partenariat Handi-secourisme	CA
07/07	RV avec Laurent Vachey, directeur de la CNSA		Réseau Europe
08/07		AG CFHE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion Représentants régionaux</li> <li>- CVS Sansah CERGY</li> </ul>
09/07		COMEX (Comité exécutif Collectif Handicap)	
15/07			Réseau thématique Santé
16/07		AG Collectif Handicaps	

# EN Direct **CA**



[www.apf-francehandicap.org](http://www.apf-francehandicap.org)